

Projet d'offre publique à déposer par HTP Manager sur les actions HITECHPROS - Nomination d'un expert indépendant

Le Conseil d'administration de la société HITECHPROS a, par décision du 17 février 2012 prise à l'unanimité, décidé, conformément aux dispositions de l'article 261-1 I du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), de nommer le cabinet Paper Audit & Conseil en qualité d'expert indépendant.

Conformément aux dispositions des articles L.261-1 I et 262-1 du Règlement AMF et aux dispositions de l'instruction AMF n° 2006-08, le cabinet Paper Audit & Conseil a pour mission d'établir un rapport ayant pour objectif de permettre au Conseil d'administration de la société HITECHPROS d'apprécier les conditions financières de l'offre afin de rendre son avis motivé.

A propos de HITECHPROS

A l'instar d'un site de « rencontres », HITECHPROS favorise les affaires entre les acteurs du marché des services informatiques : les Directions Informatiques, les Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII), les Consultants Indépendants, les Centres de Formation en informatique et les Editeurs de Logiciels.

En inventant ce business model, HITECHPROS s'est forgée un positionnement unique. Leader incontesté dans ce domaine, la bourse de services sur Internet met en relation 75% des acteurs du monde informatique.

HITECHPROS S.A. est cotée en continu sur Alternext d'Euronext Paris, mnémonique ALHIT, code ISIN FR0010396309

Pour plus d'informations sur la société et pour avoir accès à tous les communiqués ainsi qu'aux données financières, rendez-vous sur le site : www.hitechpros.com, rubrique Investisseurs

Contact investisseurs

HITECHPROS

Aurélie PENOT - DAF : 01 55 58 11 40

invest@hitechpros.com